



**ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE
«LES QFICELES CUFFYSOIS»**

N° d'enregistrement au répertoire national des associations (RNA) : W182000413

N° SIREN : 922824883

Siège social : mairie de CUFFY

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 8 JANVIER 2024 - 17H

Membres présents :

Bureau : Gilles ROUX, Président,
Lucette ROUX, secrétaire,
Daniel LOISEAU, Vice président,
François ZAJEWSKA Vice président adjoint,
Maryse NICOLLE trésorière,
Marie-Laure LONGEAT trésorière adjointe.

Autres membres élus : Marie-France LOISEAU, Laurence et Claude MASSE, Jean-Luc VIENNOIS,
Monique et Stéphane VOELKEL et Gérard DELOMIER

Excusés : Annick GENTY et Solange DUPLESSIS.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 17h comme prévu. Gilles commence par remercier Marie-Laure pour l'accueil du Conseil d'Administration à son domicile.

1) Finances du Club

L'état des finances du club au 8 janvier 2024 est présenté par Maryse.

Les moyens financiers actuellement disponibles pour le club sont suffisants pour assurer toutes les activités projetées sur l'année 2024.

2) Adhésions.

Un point est fait sur les adhésions ; à la date de la réunion 75 licences sont enregistrées, 5 sont attendues ou en cours d'enregistrement ; 3 adhésions en double-appartenance sont également enregistrées, ainsi que 5 adhésions en tant que membres associés.

Cela représente un total de 88 adhésions aux Qficeles pour la saison 2024 soit un peu moins que l'année dernière à la date de l'Assemblée Générale.

3) Séjour de randonnées 2024

45 personnes sont actuellement inscrites.

Une reconnaissance sur place va être assurée prochainement par Maryse, Didier, Laurence et Claude ; le conseil décide que leurs frais d'hébergement seront remboursés par le Club.

4) Sortie annuelle du Club au restaurant

Cette année cette sortie se tiendra au centre socioculturel Roland Tiroille de CUFFY qui a été réservé à cet effet ; elle aura lieu le dimanche 14 avril 2024 à partir de 12h ; l'agenda du site Internet du club va être mis à jour.

Le repas et le service seront assurés par un traiteur local.

L'installation de la salle sera effectuée le dimanche matin à partir de 9h. Annie se chargera de la récupération des clefs le samedi matin.

Participeront à l'installation : Gilles et Lucette ROUX, Marie-France et Daniel LOISEAU, Maryse et Didier NICOLLE, Jean-Luc VIENNOIS, Claude MASSE, Monique VOELKEL, Jeanine et Yves GOUSSOT, Yves et Colette CHAMPEAU.

Une invitation sera préparée par Gilles et adressée par mail à tous les adhérents vers la mi-mars avec un délai d'inscription au 31 mars.

Le montant du menu avec la salle revient à 40 euros par personne ; afin que le prix soit le même que l'an passé le club prendra à sa charge 5 euros par adhérent et offrira le pétillant.

A noter que le menu est très complet puisqu'il comprend un Cocktail, une entrée, un plat de poisson,, un plat de viande, fromage, salade, dessert, café et vin compris.

5) Préparation de l'après-midi dansant du 4 février

Cette manifestation est très importante car tous les bénéfices sont reversés au club.

L'organisation préparée par le Conseil d'Administration est présentée en annexe au présent compte-rendu.

6) Questions diverses

- L'idée d'organiser des marches les dimanches matins est mise en stand-by.

7) Prochaine réunion du conseil d'administration

Celle-ci se tiendra chez Claude et Laurence le vendredi 15 mars à 14h. Elle sera principalement consacrée à l'organisation de la Grande Vadrouille prévue le dimanche 21 avril et du barbecue programmé le samedi 6 juillet.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Gilles clôture la réunion en remerciant tous les membres présents pour leur participation active.

ANNEXE 1**PRÉPARATION DE L'APRÈS-MIDI DANSANT DU DIMANCHE 4 FÉVRIER 2024****☑ OBSERVATION PRÉALABLE**

Tous les bénévoles qui participeront à l'installation de la salle, à l'accueil des personnes durant l'après midi, à la distribution des jeux de société et à la tenue de la buvette ne paieront pas d'entrée ; par contre ils paieront les boissons et pâtisseries qu'ils consommeront.

☑ INFORMATION DES ADHÉRENTS

Un mail sera adressé aux adhérents un mois avant le week-end pour leur demander de participer à cet après-midi festif dont tous les bénéficiaires participent au financement du Club.

☑ DÉCLARATIONS ET AUTORISATIONS PRÉALABLES

Gilles se charge de toutes les démarches suivantes :

- Faire une déclaration préalable à la mairie de CUFFY,
- Obtenir l'autorisation de la Mairie pour l'ouverture d'une buvette associative temporaire pour la vente d'alcools de la catégorie 3 (bière, cidre, vin pétillant) ;
- Établir une déclaration préalablement à l'événement à la SACEM sur le site Internet de cet organisme,
- faire une déclaration de l'événement à la gendarmerie nationale de SANCOINS (02.48.77.53.31)

☑ COMMUNICATION EXTERNE

Une dizaine de jours avant le week-end Gilles prévendra Chantal GONZALES, la journaliste qui suit régulièrement le Club, de la date et des modalités de cet événement afin que cette dernière fasse paraître un article dans la presse locale.

Une affiche a été préparée ; celle-ci sera diffusée en 3 formats (grand, moyen et petit) un mois avant à tous les adhérents, ainsi qu'au comité départemental du CHER de la FFR et à tous les clubs qui nous sollicitent régulièrement pour la publicité des manifestations de randonnées qu'ils organisent chez eux. Ce Flyer sera également mis en ligne sur le site Internet du Club.

Jean-Luc VIENNOIS se charge de renseigner les sites Internet (le dénicheur 18, Flanerbouger, annuaire-loto.com, 123loto.com, agenda.loto.com, infoptitnum et eterritoire.fr)

Une annonce sera diffusée durant 5 jours précédents la manifestation sur la radio locale Berry FM de Saint Amand Montrond. Un contrat a été signé avec cette radio un mois avant la diffusion.

☑ RÉCUPÉRATION DES CLEFS

Gilles contactera Mme Senica ROCHEL de la Mairie de CUFFY (tél.: 06.68.64.90.14) pour la récupération des clefs le samedi 3 février. Prévoir un chèque de 176 € pour la location et un chèque de caution de 825 € libellés à l'ordre du trésor public.

Annie récupérera les clefs.

☑ CONFECTION DES PÂTISSERIES

Un mail sera adressé aux adhérents 5 jours avant le week-end pour la confection de pâtisseries (flans pâtisseries, tartes aux pommes et gâteaux au chocolat).

Des crêpes seront également prévues ; Maryse et Laurence les prépareront à l'avance ; deux crêpières électriques seront nécessaires.

☑ PRÉPARATION DE LA SALLE

Rendez-vous au centre socioculturel le dimanche matin 4 février à 10h

Participants : Gilles et Lucette ROUX, Daniel et Marie-France LOISEAU, Monique Germain, Maryse et Didier Nicolle, Laurence et Claude MASSE, Jean-Luc VIENNOIS, Claude et Daniel BRANGER, Colette et Yves CHAMPEAU, Yves et Jeanine GOUSSOT, Monique et Stéphane VOELKEL, Martine et Jean-Claude VILLA, Philippe LEMAITRE, Gérard RACLIN et François ZAJEWSKA.

Didier ou Claude récupérera les clefs du local des QFICELES.

Équipements et produits qui seront récupérés dans ce local :

- Cafetières, percolateur, bouilloire, gobelets en plastique, supports gobelets, plats noirs pour gâteaux, planche à découper,
- Café, sucre, thé, infusions,
- Films plastiques pour les tables, nappes en papier, scotch, sacs poubelles, ciseaux,
- Seaux, balais (fournis avec la salle), serpillières, éponges, produits vaisselle, torchons, gants,
- Essuie-tout, papier toilette,
- tireuse à bière,

Les tables seront installées d'après le plan de tables fourni par le comité des fêtes de CUFFY pour l'accueil de 180 invités.

Préparation de la buvette et de l'accueil

Installation de l'orchestre à partir de 13h00

☑ ACCUEIL

Ouverture des portes à 14h00

Daniel et Gérard assureront l'accueil des personnes à l'entrée ; ceux-ci seront également chargés de surveiller les entrées et sorties durant l'après-midi ; le tampon du club leur sera fourni pour gérer les va et vient extérieurs des personnes inscrites.

L'inscription des participants sera assurée par Lucette et Nadine (pointage des réservations et paiement des entrées) Fonette assurera la distribution des tickets pour la première boisson gratuite.

Le vestiaire sera libre ; des portants seront mis à disposition à cet effet.

La mise à disposition de jeux de société pour ceux qui le désirent sera assurée par Annie et Monique.

☑ ANIMATION

Un contrat a été signé avec CAP JAZZ animé par Jean-Claude DJ, chanteur et trompettiste ; les musiques seront celles des années 80 et autres en fonction du public présent.

☑ BUVETTE

Pour mémoire 5 affiches sont nécessaires pour un bon affichage des prix.

Le bar sera tenu par les participants à la mise en place de la salle qui ne seront pas pris par d'autres tâches.

Laurence s'occupera de la confection des crêpes aidée par Maryse.

Une personne sera désignée pour le remplissage des verres de bière à la tireuse pression.

☑ RANGEMENT

19h00, fin de l'animation ; rangement de la salle.

Participants : l'ensemble des participants précédents aidés de tous les bénévoles qui voudront bien venir donner un coup de main.

☑ REPAS FINAL

20h00, apéritif et repas de tous les bénévoles présents. Ce repas est assuré avec tout ce que les différents participants apporteront.

L'animateur de l'orchestre participera au repas.

Un mail sera adressé par Gilles cinq jours avant le dimanche :

- d'une part, pour rappeler à tous les bénévoles de ne pas oublier leurs couverts et verres,
- et d'autre part, leur demander de bien vouloir préciser les plats et/ou desserts qu'ils se proposeront de préparer (les vins et autres alcools seront offerts par le club) ; l'objectif est d'éviter les doublons.

☑ ÉTAT DES LIEUX.

L'état des lieux de la salle sera assuré avec la personne de la Mairie qui aura fourni les clefs du centre socioculturel le lundi 5 février

☑ COURSES

La commande sera passée par Gilles au moins 10 jours avant au LECLERC de Coulanges Les Nevers à partir de la liste établie par Maryse.

Gilles et Lucette se chargeront de récupérer les courses le samedi matin.

Les frigos seront garnis samedi après-midi si possible.